

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 septembre 1997, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Par exercice de son droit de préemption dans la ZAD de l'est lyonnais, la Communauté urbaine a acquis, suivant un acte du 10 mars 1980, un terrain de 38 760 mètres carrés situé lieu-dit "les Boutières" à Chassieu, cadastré sous le numéro 67 de la section BN et dont une partie est nécessaire aux élargissements des chemins de Brigneux et du Raquin.

Cette ZAD ayant été supprimée depuis lors, rien ne justifie plus la conservation du bien en cause dans le patrimoine communautaire.

La Société foncière et immobilière Rhône-Alpes (SOFIREL) s'est portée acquéreur, en vue de l'aménagement d'un lotissement, de la parcelle de 34 700 mètres carrés environ constituant la partie hors alignements du terrain précité pour un montant de 6 246 000 F environ (180 F le mètre carré, prix conforme à l'estimation des services fiscaux).

Monsieur le maire de Chassieu ayant émis un accord de principe pour cette opération qui doit permettre la réalisation de maisons individuelles, je vous sou mets le compromis établi en vue de cette cession ;

B - Propose d'approuver ce document, de l'autoriser à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir et de fixer l'inscription de la recette ;

Vu ledit document ;

Vu l'acte d'acquisition passé par la Communauté urbaine le 10 mars 1980 ;

Vu l'accord de principe de monsieur le maire de Chassieu ;

Où l'avis de ses commissions urbanisme, habitat et développement social, domaine et administration générale et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve ce document.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - Cette cession fera l'objet des mouvements comptables suivants :

- produit de la cession : 6 246 000 F en recettes - compte 775 100 - fonction 651,

- sortie du bien du patrimoine communautaire : 1 096 821 F en dépenses - compte 675 100 - fonction 651 et en recettes - compte 211 800 - fonction 651,

- plus-value réalisée sur la vente de ce bien : 5 149 179 F environ en dépenses - compte 676 100 - fonction 01 et en recettes - compte 190 000 - fonction 653.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,